

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER EN CHARGE DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LE CLIMAT

## MINISTÈRE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT DURABLE

## Communiqué de presse

Paris, le vendredi 27 janvier 2017

Ségolène Royal et Emmanuelle Cosse lancent la deuxième session de l'appel à projets « Démonstrateurs industriels pour la ville durable »



Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat Durable, annoncent le lancement de la session 2017 de l'appel à projets « Démonstrateurs industriels pour la ville durable » pour identifier de nouveaux sites pilotes et aider les élus et les entreprises à réaliser leurs projets innovants.

Sur un modèle original de recherche action, la session 2016 avait permis de retenir 13 consortiums réunissant collectivités territoriales et entreprises de la croissance verte.

A l'heure de la mise en application sur le territoire des objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, l'appel à projets « démonstrateurs industriels de la ville durable » vise à accélérer l'intégration des fonctions urbaines pour une plus grande performance environnementale, économique et sociale (habitat, mobilités, fourniture d'énergie, gestion des déchets, nature en ville...) en facilitant l'innovation.

Les projets de cette nature sont complexes, et s'inventent à des échelles multiples qui nécessitent une bonne convergence de toutes les parties prenantes pour réussir. C'est le sens du « coup de pouce » offert par cet appel à projets aux maîtres d'ouvrage urbains.

Cet appel à projets doit aussi permettre l'expression de savoir-faire de haut niveau dans les métiers et les technologies de la ville durable pouvant constituer des références au-delà de nos frontières, favorisant la compétitivité à l'export, essentielle à nos entreprises et à nos territoires.

Les démonstrateurs retenus bénéficieront d'un soutien au niveau local par les services des deux ministères pour faciliter leur mise en œuvre et une mobilisation des acteurs concernés.

Ils bénéficieront également d'un soutien au niveau national par une équipe interministérielle en charge de mobiliser les administrations concernées pour faciliter le montage de l'opération.

Enfin, les démonstrateurs et leurs territoires s'inscrivent dans un dispositif de communication et de promotion pour valoriser les actions engagées et les savoir-faire français en matière d'innovation pour la ville durable, en France, en Europe et à l'international. Ces actions de promotion sont notamment conduites par Vivapolis, le réseau des acteurs de la ville durable animé par Michèle Pappalardo.

Le dépôt des candidatures est ouvert jusqu'au 17 mars 2017.

A l'occasion de l'anniversaire de la première promotion, les Ministres réuniront dans les prochaines semaines les lauréats 2016, afin de partager les réflexions engagées dans le cadre de ce programme et les premiers résultats obtenus.

Retrouvez le cahier des charges de l'appel à projets sur les sites des ministères Retrouvez le dossier de presse des lauréats 2016

le cahier des charges de l'appel à projets

le dossier de presse des lauréats 2016

le communiqué

Retrouvez le communiqué en ligne

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de Mme Ségolène Royal : 01 40 81 78 31 Service de presse de Mme Emmanuelle Cosse : 01 44 49 89 13